

Rantigny, le 16 décembre 2024

Conformément à la loi 2019-1461 du 27 décembre 2019 et au décret 2021-1311 du 7 octobre 2021  
Conformément à la délibération du 16 septembre 2022

**LISTE DES DELIBERATIONS PRISES LORS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 13 DECEMBRE 2024**

Le conseil municipal s'est réuni en séance publique

DELIBERATIONS PRISES

- 1/ Acquisition de parcelles dans le cadre de la succession Tremblot - modification du périmètre et des conditions d'acquisition (révision de la délibération 2024/32 du 28 juin 2024)
- 2/ Délibération instaurant l'Indemnité Spéciale de Fonction et d'Engagement (ISFE) pour l'agent de la police municipale de Rantigny
- 3/ Position de la commune de Rantigny sur le projet de retrait de la commune de Monchy-Saint-Éloi de la Communauté de Communes du Liancourtois - la Vallée dorée
- 4/ Signature d'une convention-cadre révisée avec le SMOTHD dans le cadre de sa compétence « vidéoprotection » transférée par la commune



Le Maire,

  
Dominique DELION